

Observation de la situation des quartiers en Politique de la Ville des régions Centre et Poitou-Charentes

Dans le cadre du partenariat mis en place entre la Région Poitou-Charentes et Villes au Carré, centre de ressource interrégional des acteurs de la politique de la ville et du développement territorial du Centre et de Poitou-Charentes, l'IAAT Poitou-Charentes, centre de ressources régional en information territoriale, alimente la réflexion par ses travaux en matière de politique de la ville.

Le programme d'action 2009 a porté sur :

> la co-organisation de deux ateliers interrégionaux de l'observation, réunissant les acteurs des deux régions en charge de la politique de la ville.

Ces ateliers du 18 juin et du 22 octobre 2009 ont proposé un appui méthodologique sur l'utilisation et l'analyse des données et une lecture comparée de la situation des ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes.

Ils se sont inscrits dans le contexte actuel du lancement, par l'État, de la concertation sur la révision de la géographie prioritaire et de la contractualisation. Celle-ci a été marquée par la publication par la DIV, le 23 mars 2009, du Livre Vert « Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation », document de concertation sur l'avenir des périmètres des zonages urbains (ZUS, ZFU, ZRU) et évaluation à mi-parcours des contrats urbains de cohésion sociale et par la remise, le 23 septembre 2009, au Premier Ministre, du rapport parlementaire, sur la révision de la géographie prioritaire et la contractualisation de la politique de la ville.

> la réalisation et la mise à jour de productions documentaires synthétiques sur la politique de la ville, incluant des focus sur la région Poitou-Charentes et la région Centre.

> sur la réalisation de cartographies, présentant les dispositifs de la politique de la ville existant dans les deux régions (Atelier-Santé-Ville, Programme de Réussite Educative, Gestion Urbaine de proximité, etc.)

Éléments d'analyse de la situation des ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes

- une lecture comparée des ZUS des deux régions -

Ce document vise à faciliter la lecture de la situation de l'ensemble des ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes, en apportant quelques premiers éléments d'analyse.

A cette fin, le choix a été fait de retenir les critères définis par le Livre Vert⁽¹⁾ et d'utiliser les données disponibles les plus récentes à cette échelle géographique.

Il s'agit, sur la base de cet ensemble de critères, de proposer une lecture comparée des ZUS des deux régions en observant leur positionnement les unes par rapport aux autres.

Les critères retenus sont répartis en trois thématiques pour obtenir une approche à la fois globale et synthétique :

- « Population-Habitat »

- Population des ménages, début 2006
- Nombre de résidences principales, début 2006
- Part des HLM parmi les résidences principales (%), début 2006
- Part des ménages de 6 personnes ou plus (%), début 2006

- « Activité-Chômage »

- Indicateur de chômage, début 2006
- Part des ouvriers et des employés dans la population résidente en emploi salarié (%), début 2006
- Indicateur d'activité, début 2006

- « Revenu-Niveau de ressources »

- Revenu médian par unité de consommation, en 2005
- Part de la population vivant dans un ménage à bas revenu, hors prestations sociales, en 2005
- Part des bénéficiaires de la CMUC dans l'ensemble des bénéficiaires de la CNAM de 18 à 24 ans, en 2007
- Part des bénéficiaires de la CMUC dans l'ensemble des bénéficiaires de la CNAM, en 2007

Le périmètre d'étude considéré correspond au périmètre d'intervention de Villes au Carré. Cette démarche de comparaison tend à permettre aux acteurs des deux régions de disposer d'un outil de connaissance commun.

Précisions méthodologiques

La **médiane⁽²⁾, indicateur de positionnement**, a été choisi comme valeur de référence pour permettre de positionner les ZUS les unes par rapport aux autres.

L'intérêt de cet indicateur est qu'il n'est pas influencé par les valeurs extrêmes d'une distribution statistique (contrairement à la moyenne).

Le principe adopté :

>Une valeur médiane est calculée pour chacun des indicateurs retenus et sur l'ensemble des ZUS des deux régions.

Chacun des quartiers ZUS est positionné par rapport à la valeur médiane d'un indicateur afin d'identifier des comportements de ZUS similaires (ou pas).

>**Plusieurs indicateurs sont pris en compte simultanément.** Parallèlement, une importance différenciée est attribuée à chacun des indicateurs.

> Des profils de ZUS sont identifiés et permettent de constituer des groupes de ZUS aux profils similaires.

Chaque groupe est caractérisé, relativement aux autres groupes.

⁽¹⁾ DIV. Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation. Document pour la concertation. 2009. annexe 6.



⁽²⁾ La médiane est la valeur qui partage une série de données en deux parties de même effectif.

Thématique « Population-Habitat »

Caractéristiques des groupes de ZUS

Unité Urbaine	Commune	Zus	Pop. des ménages	Rés. Principales	ménages de 6pers. et +	Part de HLM
Tours	Joué-lès-Tours	La Rabière	6 981	2 981	5,1	63,6
Dreux	Dreux	Plateau Est : Chamards, Croix Tienac, Lièvre d'or, ...	11 071	3 528	12,5	77,1
Tours	St-Pierre-des-C.	La Rabaterie	3 708	1 556	4,8	71,3
Chartres	Chartres	Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint-Chéron	6 688	2 622	6,3	80,4
Bourges	Bourges	Bourges Nord : Chancellerie-Gibjoncs-Turly	13 065	5 691	5,3	80,9
Blois	Blois	Bégon, Croix Chevalier	12 701	5 016	6,8	83,1
Orléans	Orléans	Argonne	7 905	2 776	11,9	78,3
Orléans	Orléans	La Source	4 513	1 512	19,6	97,4
Châteauroux	Châteauroux	Saint-Jean	4 517	1 840	6,3	85,7
Angoulême	Angoulême	Bel Air, Grand Font	2 207	1 256	3,7	76,7
Poitiers	Poitiers	Bel Air-Poitiers Ouest	3 882	1 888	1,9	37,0
Châteaudun	Châteaudun	Beauvoir	4 209	1 881	3,9	70,4
Niort	Niort	Clou-Bouchet-Tour Chabot-Gavacherie	6 167	3 236	1,8	75,4
La Rochelle	La Rochelle	Villeneuves-les-Salines	7 643	3 245	3,5	69,3
Châtelleraut	Châtelleraut	Ozon, Les Renardières	6 130	2 805	4,6	66,8
La Rochelle	La Rochelle	Mireuil-Laleu-La Pallice-La Rossignollette	16 915	8 086	2,8	54,2
Angoulême	Angoulême	Basseau Grande Garenne	4 677	2 159	4,2	65,9
Angoulême	Angoulême	Ma Campagne	4 266	2 431	2,1	64,7
Vendôme	Vendôme	Les Rottes	2 960	1 352	3,2	88,5
Angoulême	Soyaux	Champs de Manœuvre	4 768	2 116	4,4	91,8
Tours	Tours	La Sanitas	8 528	3 911	4,1	94,7
Châteauroux	Châteauroux	Beaulieu	2 311	1 320	2,4	87,4
Châteauroux	Châteauroux	Vaugirard	568	278	2,8	89,7
Bourges	Bourges	Aéroport	754	453	0,8	96,4
Tours	La Riche	Niqueux Bruère	920	410	4,1	92,5
Pithiviers	Pithiviers	Quartiers Nord	1 873	728	7,1	86,9
Dreux	Vernouillet	Cité de la Tabellionne	2 254	638	12,2	95,7
Dreux	Vernouillet	Vauvettes	882	270	11,6	94,8
Romorantin-L.	Romorantin-L.	Saint-Marc	836	264	12,6	93,8
Pithiviers	Pithiviers	Saint-Aignan	1 305	460	10,9	86,4
Chartres	Lucé	Bruxelles	1 078	437	7,1	90,4
Chartres	Mainvilliers	Tallemont	2 494	1 009	8,4	85,4
Chartres	Lucé	Paradis, Vieux Puits, Maunoury	2 708	1 078	6,3	85,0
Dreux	Dreux	Les Bates	3 515	1 241	8,7	83,5
Orléans	St-Jean-de-la-R.	Salmonière, Prairie, Pincevent	2 280	811	11,8	44,0
Vierzon	Vierzon	Clos du Roy	1 891	757	4,8	69,1
Amboise	Amboise	La Verrerie	1 057	384	7,1	71,4
Dreux	Dreux	Bergeronnettes-Prod'hommes-Aubépines	1 292	473	6,8	59,6
Rochefort	Rochefort	Petit Marseille	1 628	638	4,2	75,1
Saintes	Saintes	Bellevue	1 305	622	2,0	75,7
Cognac	Cognac	Crouin	2 379	1 197	2,0	68,2
La Rochelle	Aytré	Résidence Pierre Loti (Résidence Karine)	1 523	728	1,7	75,6
Poitiers	Poitiers	Bellejouanne-Poitiers Sud	1 350	711	2,5	66,9
Vierzon	Vierzon	Henri Sellier	461	197	3,8	64,2
Valeur médiane de l'ensemble des ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes			2 601	1 249	4,7	77,7

Position par rapport à la valeur médiane

	supérieur
	inférieure

source : sources fiscales, INSEE RP2006

- une population des ménages (+ de 3 700) et un nombre de résidences principales (+1 500) importants à très importants
- une part des ménages de 6 personnes et plus supérieure à 5 %
- un taux de HLM supérieur à 63 %, et pour la majorité des ZUS, supérieur à 70 %

= un positionnement de chacun des indicateurs au dessus de la valeur médiane

- une population des ménages (+ de 2 200) et un nombre de résidences principales (+1 200) importants voire très importants

= un positionnement au dessus de la valeur médiane

- une part des ménages de 6 personnes et plus inférieure à 5 %
- une situation plus variée concernant le taux de HLM : dans une majorité des ZUS, les 2/3 des résidences principales sont des HLM

= un positionnement inférieur à la valeur médiane

- une population des ménages, un nombre de résidences principales et une part des ménages de 6 personnes et plus nettement moins importants et **largement inférieurs à la valeur médiane**

- un très fort taux de HLM, entre 90 et 96 %, **largement supérieur à la valeur médiane**

- une très forte part des ménages de 6 personnes et plus : globalement supérieure à 7 %, **largement supérieure à la valeur médiane et pouvant atteindre jusqu'à 3 fois cette valeur**

- un fort taux de HLM

- une situation plus variée concernant la population des ménages et les résidences principales

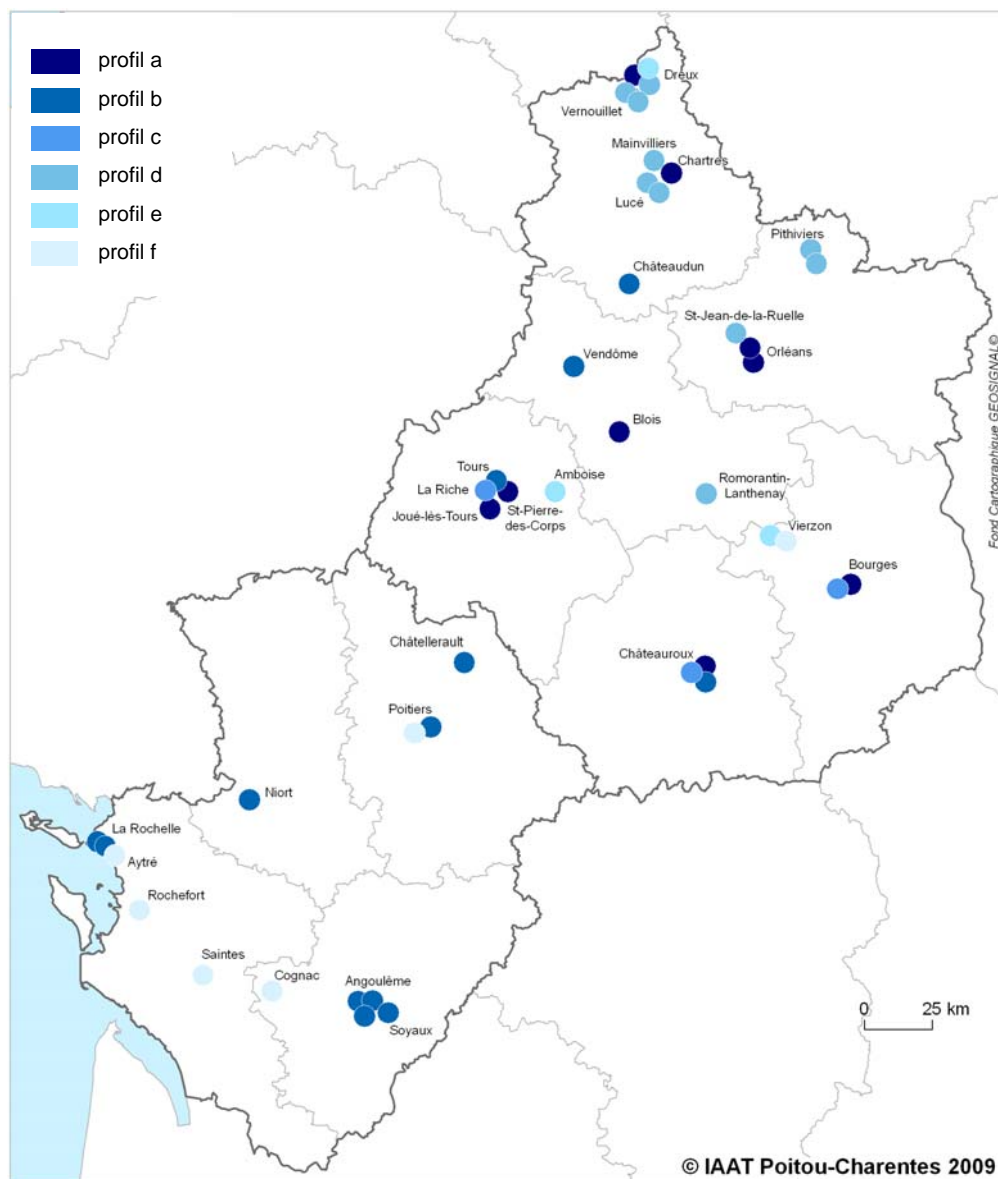
- une population des ménages, un nombre de résidences principales et un taux de HLM **relativement** faibles

- une part des ménages de 6 personnes et plus légèrement supérieure à la médiane

- une population des ménages, un nombre de résidences principales, un taux de HLM et une part des ménages de 6 personnes et plus **relativement** faibles

= un positionnement de chacun des indicateurs en dessous de la valeur médiane

Typologie des ZUS : Population-Habitat



○ localisations des ZUS

Les ZUS sont localisées de manière aléatoire sur la commune

D'un point de vue démographique

Les ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes s'inscrivent dans un contexte démographique caractéristique des espaces urbains :

> ce sont des ZUS situées au sein de vastes espaces à fortes densités de population telles que les ZUS d'Orléans, Tours, Poitiers, La Rochelle ;

> ce sont également des ZUS situées dans des espaces denses mais moins étendus géographiquement tels que les ZUS de Bourges ou Châteauroux ;

> On soulignera les situations particulières de Dreux, Chartres et Pithiviers, intégrées dans les dynamiques de la région parisienne.

Ce sont des espaces où globalement la population augmente entre 1999 et 2006. Les 1ères et 2èmes (voire 3èmes) couronnes des villes sont globalement en progression démographique. La situation est toutefois plus contrastée pour l'axe Bourges-Vierzon-Romorantin. Une grande partie des villes-centres perdent de la population depuis 1999, voire depuis plus longtemps.

Dans l'élaboration de cette typologie, l'importance des indicateurs est considérée de la façon suivante :

1. Population des ménages et Nombre de résidences principales (les 2 indicateurs étant liés)
2. Part des HLM dans les résidences principales
3. Part des ménages de 6 personnes ou plus dans l'ensemble de ménages

Thématique « Activité-Chômage »

Unité urbaine	Commune	ZUS	Indicateur de chômage	Part des ouvriers et employés	Indicateur d'activité		
Chartres	Lucé	Bruxelles	27,6	91,4	72,1	a	
Chartres	Lucé	Paradis, Vieux Puits, Maunoury	23,2	89	75,1		
Blois	Blois	Bégon, Croix Chevalier	26	89,1	72,3		
Orléans	Orléans	La Source	27,8	88,7	63,5	b	
Châteauroux	Châteauroux	Saint-Jean	29,2	90,4	66,2		
Tours	Tours	La Sanitas	25,9	88,9	70,3		
Angoulême	Soyaux	Champs de Manœuvre	30,4	89,5	67,2		
Châteauroux	Châteauroux	Vaugirard	27,4	89,7	68,3		
Bourges	Bourges	Aéroport	26,2	90,3	63,7		
Romorantin-L.	Romorantin-L.	Saint-Marc	31,1	94,7	69,7		
Bourges	Bourges	Bourges Nord : Chancellerie-Gibjoncs-Turly	25,2	90,2	69,3		
Dreux	Dreux	Plateau Est : Chamards, Croix Tienac, Lièvre d'or	23,8	90,2	65,1		
Dreux	Vernouillet	Cité de la Tabellionne	30,3	89,2	66,7		
Saintes	Saintes	Bellevue	24,3	86,4	73	c	
Orléans	Orléans	Argonne	22,2	87,4	70,2		
Vierzon	Vierzon	Clos du Roy	28,2	85,1	65,9		
Rocheffort	Rocheffort	Petit Marseille	27,2	87,1	64,2		
Tours	St-Pierre-des-Corps	La Rabaterie	22,5	86,8	69,4		
Angoulême	Angoulême	Basseau Grande Garenne	24,7	82	68,8		
Châtellerauld	Châtellerauld	Ozon, Les Renardières	25,2	82,3	65,1		
Vierzon	Vierzon	Henri Sellier	27,3	84,8	66,5		
Angoulême	Angoulême	Bel Air, Grand Font	21,9	81,1	71,2		
Amboise	Amboise	La Verrerie	18,3	88,3	79,9		d
Dreux	Dreux	Bergeronnettes-Prod/hommes-Aubépines	nc	91,7	72,7		
Chartres	Mainvilliers	Tallemont	20,8	88,9	74,4		
Pithiviers	Pithiviers	Quartiers Nord	15,4	91,3	78,1		
Dreux	Dreux	Les Bates	22,1	89	71,5		
Vendôme	Vendôme	Les Rottes	18	89,9	75		
Châteauroux	Châteauroux	Beaulieu	17,6	89,8	76,5		
La Rochelle	La Rochelle	Mireuil-Laleu-La Pallice-La Rossignollette	13,6	80	75,7		
Chartres	Chartres	Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint-Chéron	18	86,1	77,4		
Tours	Joué-lès-Tours	La Rabière	18,5	87,8	72,5		
Poitiers	Poitiers	Bel Air-Poitiers Ouest	13,3	69,5	76,2	e	
Poitiers	Poitiers	Bellejouanne-Poitiers Sud	19,7	78,9	74,1		
Cognac	Cognac	Crouin	16,7	87,7	73,7		
La Rochelle	Aytré	Résidence Pierre Loti (Résidence Karine)	16	84,6	76,8		
Angoulême	Angoulême	Ma Campagne	16,3	76,1	75,1		
Châteaudun	Châteaudun	Beauvoir	18	86,3	77,4		
Niort	Niort	Clou-Bouchet-Tour Chabot-Gavacherie	20,5	83,1	75,2		
La Rochelle	La Rochelle	Villeneuves-les-Salines	17,6	80,9	73,4		
Dreux	Vernouillet	Vauvettes	19,6	91,7	67		f
Pithiviers	Pithiviers	Saint-Aignan	9,5	94,4	68,1		
Tours	La Riche	Niqueux Bruère	18,8	88,2	69,2		
Orléans	St-Jean-de-la-Ruelle	Salmonière, Prairie, Pincevent	17,6	86,9	66,5		
Valeur médiane de l'ensemble des ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes			22,1	88,3	71,4		

Caractéristiques des groupes de ZUS

- un indicateur de chômage (sup. à 23 %), un indicateur d'activité (sup. à 72 %) et une part des ouvriers et employés très élevés (sup. à 89 %),
= un positionnement de chacun des indicateurs au dessus de la valeur médiane

- un indicateur de chômage très élevé, qui globalement concerne entre 1/4 et 1/3 des 25-64 ans
= largement supérieur à la valeur médiane
 - une part des ouvriers et employés très élevée (89 à 95 %)
 - un indicateur d'activité moins élevé (entre 63 et 70 %) et **fréquemment inférieur de plusieurs points à la valeur médiane**



- un indicateur de chômage élevé (entre 22 et 28 %)
 - une part des ouvriers et employés (entre 82 et 87,5 %) et un indicateur d'activité (entre 64 et 73 %). **moins élevés et inférieurs à la médiane**

- un indicateur de chômage élevé (entre 15 et 22 %), **mais inférieur à la valeur médiane**
 - une part des ouvriers et employés très élevée (entre 88 et 92 %)
 - un indicateur d'activité plus élevé (entre 71 et 80 %), **et supérieur à la valeur médiane**

- un indicateur de chômage (entre 13 et 20,5 %) et une part des ouvriers et employés (entre 69 et 88 %) importants mais moins élevés
= inférieurs à la valeur médiane
 - un indicateur d'activité important (entre 72 et 78 %), **fréquemment supérieur de plusieurs points à la valeur médiane**

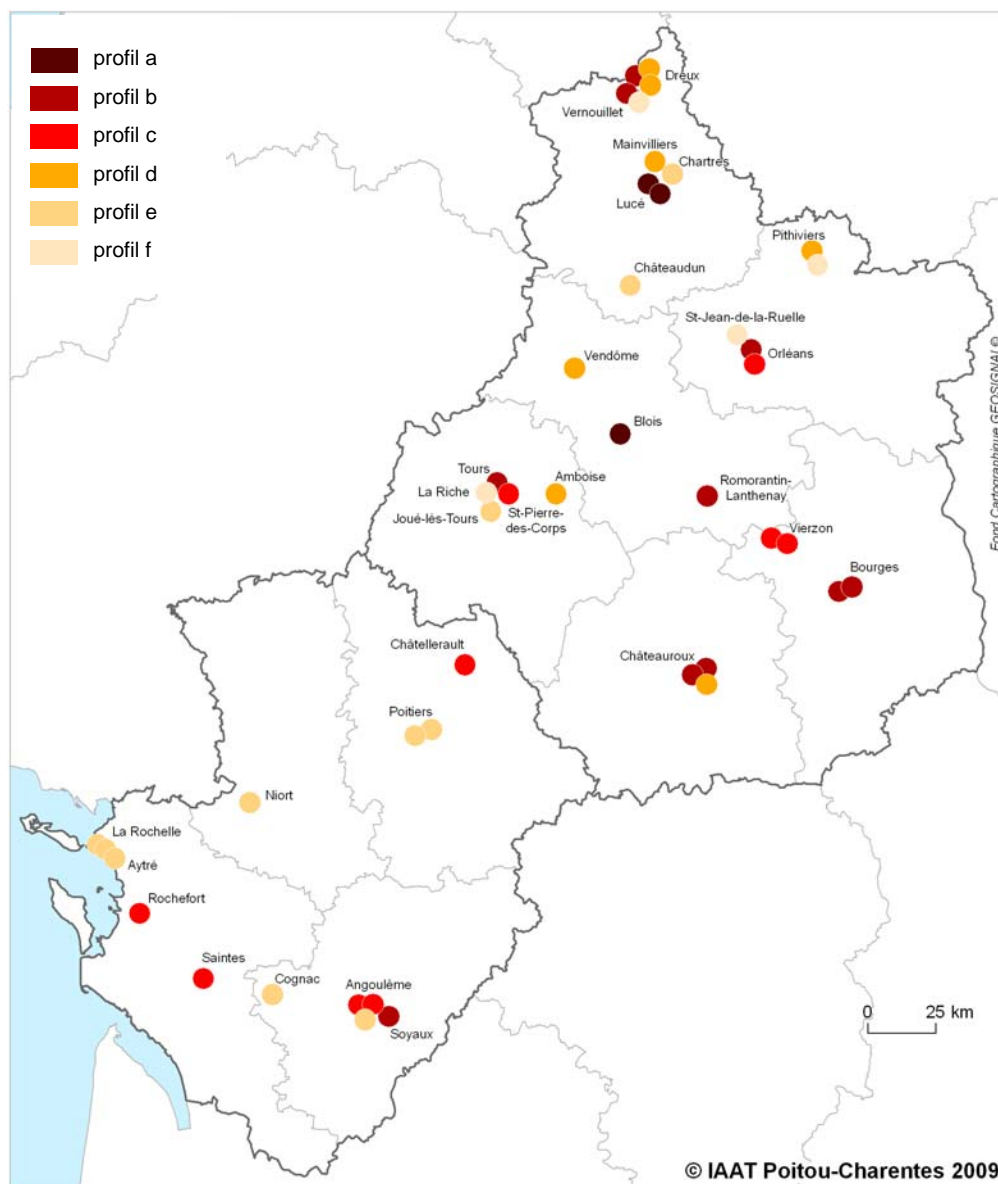
- un indicateur de chômage (inf. à 20 %) et un indicateur d'activité (inf. à 70 %) moins importants **et inférieurs à la médiane**
 - une situation plus variée concernant la part des ouvriers et employés

Position par rapport à la valeur médiane

	supérieur
	inférieure

source : sources fiscales, ANPE,DADS

Typologie des ZUS : Activité-Chômage



○ localisations des ZUS

Les ZUS sont localisées de manière aléatoire sur la commune

En terme d'emploi

Le taux d'emploi⁽¹⁾ des régions Poitou-Charentes (63,7 %) et Centre (65,5 %) est proche voire légèrement plus élevé que le taux d'emploi en France métropolitaine (63,5 %).
(source INSEE, RP 2006)

A l'échelle des deux régions, sa répartition territoriale met en évidence une distinction entre le nord et le sud : le taux d'emploi est globalement plus faible dans les communes de Charente, Charente-Maritime, de l'Indre et du Cher que dans le reste des départements composant les deux régions.

Il est nettement plus élevé dans les 2èmes et 3èmes couronnes périurbaines que dans les centres urbains et 1ères couronnes périurbaines où sont localisées les ZUS.

⁽¹⁾ le taux d'emploi, qui rapporte la population en âge de travailler à la population qui occupe un emploi, est proche de l'indicateur d'activité mais s'en distingue par le champs de population plus restreint qu'il cible.

Dans l'élaboration de cette typologie, l'importance des indicateurs est considérée de la façon suivante :

1. Indicateur de chômage
2. Part des ouvriers et des employés dans la population résidente en emploi salarié (%)
3. Indicateur d'activité

Thématique « Revenu-Niveau de ressources »

Unité Urbaine	Commune	Zus	revenu médian par UC	Part Pop. Bas revenu	Part bénéficiaires Cmcu 18-24 ans	Part bénéficiaires CMUC
Orléans	Orléans	Argonne	7 782	38,1	29,1	27,3
Dreux	Vernouillet	Cité de la Tabellionne	7 075	41,8	28,6	30,4
Chartres	Lucé	Bruxelles	7 914	37,1	29,3	28,8
Pithiviers	Pithiviers	Saint-Aignan	7 816	34,5	32,2	25,9
Orléans	St-Jean-de-la-R.	Salmonière, Prairie, Pincevent	6 855	44,4	30,8	26,4
Orléans	Orléans	La Source	5 830	52	32,1	32,6
Châteauroux	Châteauroux	Saint-Jean	6 269	49,6	42,8	40,8
Blois	Blois	Bégon, Croix Chevalier	7 563	40,9	36,1	34,6
Angoulême	Soyaux	Champs de Manœuvre	7 018	44,4	43,3	37,8
Tours	Tours	La Sanitas	7 530	41,9	34,6	33,4
Rochefort	Rochefort	Petit Marseille	5 736	51,6	58	48,2
Romorantin-L.	Romorantin-L.	Saint-Marc	6 899	44	31,4	28
Dreux	Vernouillet	Vauvettes	6 974	41	37,4	37,4
Dreux	Dreux	Plateau Est : Chamards, Croix Tienac, Lièvre d'or	7 708	38,9	30,5	30
Vierzon	Vierzon	Clos du Roy	7 762	39,5	32	33,1
Bourges	Bourges	Bourges Nord : Chancellerie-Gibjoncs-Turty	8 000	39,2	38,6	33,3
Châteauroux	Châteauroux	Vaugirard	7 811	39,6	42,6	35,2
Angoulême	Angoulême	Basseau Grande Garenne	8 616	40,7	43,5	36,3
Saintes	Saintes	Bellevue	8 633	39,1	38,9	37,1
Angoulême	Angoulême	Bel Air, Grand Font	8 941	37,7	41,4	34,4
Châtelleraut	Châtelleraut	Ozon, Les Renardières	8 718	36,9	47	36,4
Dreux	Dreux	Les Bates	8 747	34,7	27,9	30,6
Niort	Niort	Clou-Bouchet-Tour Chabot-Gavacherie	9 433	34,3	38,9	30,7
Poitiers	Poitiers	Bellejouanne-Poitiers Sud	10 282	32,2	48	32,6
Angoulême	Angoulême	Ma Campagne	11 334	26,5	30,1	23,6
Chartres	Lucé	Paradis, Vieux Puits, Maunoury	8 443	34,7	29,7	27,3
Chartres	Mainvilliers	Tallemont	8 401	32,9	20,3	26,6
Tours	La Riche	Niqueux Bruère	8 313	35	24,6	23,6
Vendôme	Vendôme	Les Rottes	9 227	29,7	18,8	20
Pithiviers	Pithiviers	Quartiers Nord	10 177	26,8	16,7	16,4
La Rochelle	La Rochelle	Villeneuves-les-Salines	11 062	25,3	29,3	25,4
Tours	St-Pierre-des-C.	La Rabaterie	8 749	31,5	25,6	25,2
Tours	Joué-lès-Tours	La Rabière	9 431	31,5	28,7	24,1
Châteauroux	Châteauroux	Beaulieu	10 272	25,4	21,7	19,9
Chartres	Chartres	Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint-Chéron	10 454	25,7	21	19,5
La Rochelle	La Rochelle	Mireuil-Laleu-La Pallice-La Rossignollette	12 558	19,5	24,3	16,8
Vierzon	Vierzon	Henri Sellier	9 154	31,4	19,7	24,5
Châteaudun	Châteaudun	Beauvoir	10 742	24,6	23,4	19,6
Bourges	Bourges	Aéroport	9 498	29,9	27,7	25,2
Amboise	Amboise	La Verrerie	10 179	27,7	25,4	18,4
Cognac	Cognac	Crouin	10 767	28,3	29,1	21,9
Dreux	Dreux	Bergeronnettes-Prod'hommes-Aubépines	10 837	18	25,3	17,7
La Rochelle	Aytré	Résidence Pierre Loti (Résidence Karine)	11 528	19,8	22,5	19
Poitiers	Poitiers	Bel Air-Poitiers Ouest	13 632	21	25,2	21
Valeur médiane de l'ensemble des ZUS des régions Centre et Poitou-Charentes			8675,5	34,7	29,5	27,3

Caractéristiques des groupes de ZUS

-un revenu médian par unité de consommation très faible, inférieur à 8 000 euros (par an) **et largement inférieur à la valeur médiane**

-une part de ménages à bas revenu très élevée : 37 à 52 % des ménages sont concernés, soit plus d'un tiers à plus de la moitié des ménages dans certaines ZUS

-une part des 18-24 ans bénéficiaires de la CMUC très importante. Elle touche globalement 30 à 60 % des 18-24 ans bénéficiaires de la CNAM au sein de ce groupe de ZUS.

=Positionnement largement au dessus de la valeur médiane

-un revenu médian légèrement plus élevé même s'il reste très faible (entre 8 000 et 9 000 euros)

= caractéristique qui différencie ces ZUS du groupe précédemment décrit

-des parts des ménages à bas revenu et des 18-24 ans bénéficiaires de la CMUC très importantes

-une part de ménages à bas revenu qui reste importante même si elle se situe en dessous de la valeur médiane (32 à 34,7 %)

-un revenu médian moins faible : globalement supérieur à la valeur médiane (8 450 à 11 300 euros)



- une situation plus hétérogène concernant les (18-24 ans) bénéficiaires de la CMUC

-une part des ménages à bas revenu nettement moins élevée et inférieure de plusieurs points à la valeur médiane (18 à 33 %)

-la part des 18-24 ans bénéficiaires de la CMUC est nettement moins importante : elle varie de 16 à 30 % selon les ZUS concernées.

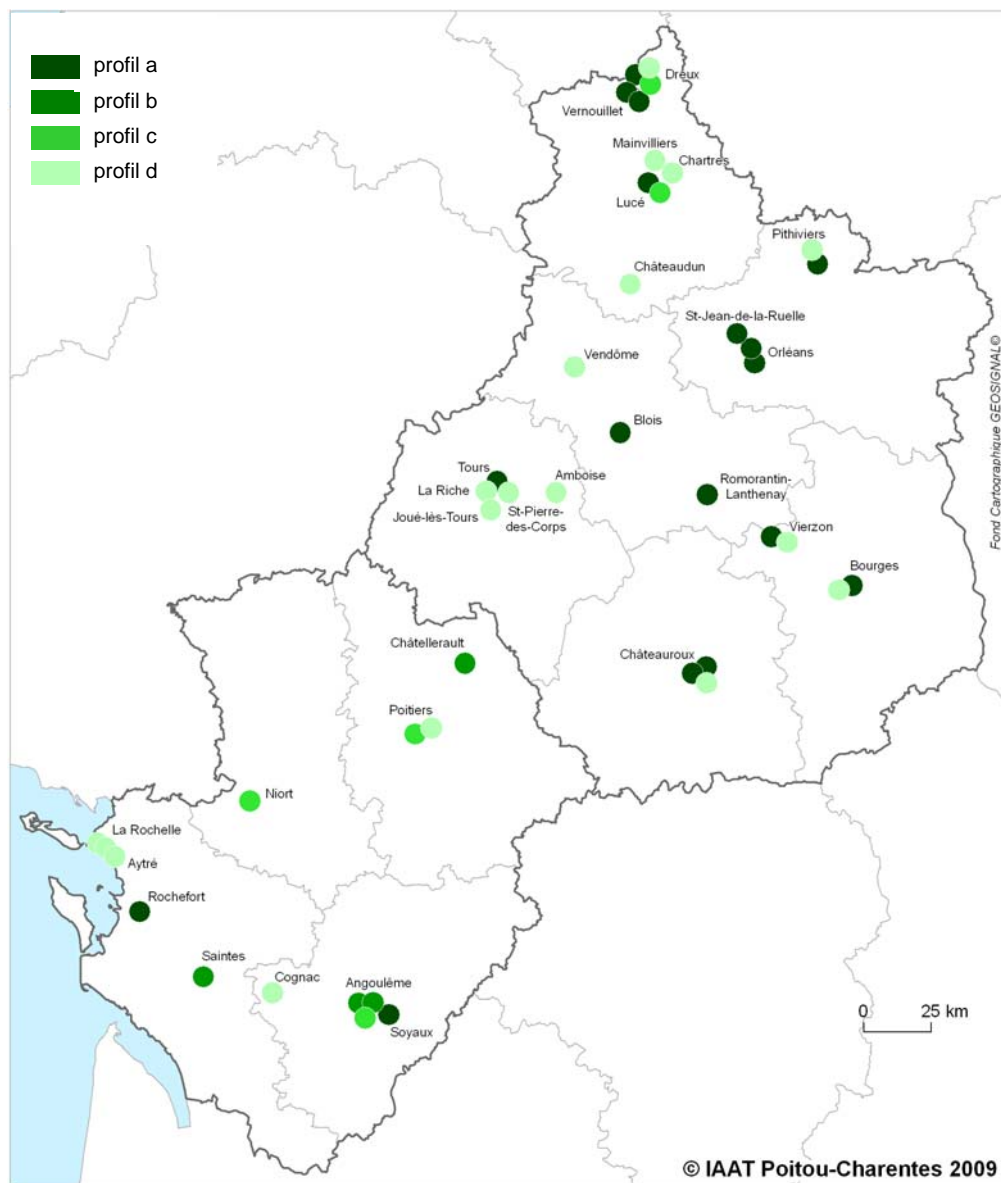
-un revenu médian plus élevé, supérieur à 9 000 euros pour une majorité des ZUS de ce groupe

Position par rapport à la valeur médiane

	supérieur
	inférieure

source : sources fiscales, CNAM

Typologie des ZUS : Revenu-Niveau de ressources



○ localisations des ZUS

Les ZUS sont localisées de manière aléatoire sur la commune

Dans l'élaboration de cette typologie, l'importance des indicateurs est considérée de la façon suivante :

1. Revenu médian par unité de consommation
2. Part de la population vivant dans un ménage à bas revenu, hors prestations sociales
3. Part des bénéficiaires de la CMUC dans l'ensemble des bénéficiaires de la CNAM de 18 à 24 ans (=indicateur de difficultés sociales des jeunes)
4. Part des bénéficiaires de la CMUC dans l'ensemble des bénéficiaires de la CNAM

Conclusion

L'identification de profils de ZUS, au regard des indicateurs définis par le livre vert et par thématique, révèle des situations variées sur l'ensemble des deux régions Centre et Poitou-Charentes.

Son intérêt est de pouvoir rapprocher des ZUS qui, pour une thématique donnée, ont des caractéristiques comparables.

On peut ainsi observer des situations très variées, ou au contraire, une certaine homogénéité pour des ZUS localisées au sein d'une même unité urbaine, mais également des ressemblances entre ZUS de villes et/ou de régions distinctes, au contexte a priori différent.

Malgré ces rapprochements il est toutefois important ici de souligner qu' **un même profil peut cacher des réalités locales différentes** et de préciser que l'ensemble de ces travaux repose sur des données 2006 et n'intègre donc pas les effets de la conjoncture socio-économique actuelle.

Cette proposition de lecture de la situation des ZUS des régions Poitou-Charentes et Centre mérite d'être complétée par la connaissance locale des quartiers de façon à pouvoir expliquer et nuancer ces caractéristiques générales mises en évidence, en particulier, par la prise en compte **d'aspects qualitatifs indispensables** à la compréhension des problématiques locales ou par la prise en compte de quelques autres indicateurs quantitatifs.

Indicateurs-clés des quartiers politiques de la ville (critères définis par le Livre Vert de la DIV- Annexe 6)

indicateurs	sources	définitions
Indicateur de chômage début 2006	ANPE et source fiscale	Demandeurs d'emploi à l'ANPE de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite âgés de 25 à 64 ans rapporté au nombre d'Actifs de 25 à 64 ans évalué à partir de la source fiscale
Indicateur d'activité début 2006	source fiscale	Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante. Ici, il s'agit du taux d'activité des 25 à 64 ans évalué à partir de la source fiscale
Indicateur de retard scolaire rentrée 2008	Education Nationale	Part des élèves de 6ème en retard d'au moins 2 ans à la rentrée 2008-2009 L'indicateur est arrondi à deux unités près : 0, 2, 4, 6, etc. .
Population des ménages début 2006	source fiscale ou RP 2006	Elle correspond à la population des ménages ordinaires . Elle ne comporte ni la population des collectivités, ni celle des habitations mobiles, ni les sans-abri
Nombre de résidences principales début 2006	source fiscale ou RP 2006	Le nombre de résidences principales est le nombre des logements occupés par la population des ménages
Part des HLM dans les résidences principales début 2006	source fiscale ou RP 2006	
Part des ménages de 6 personnes et plus dans l'ensemble des ménages début 2006	source fiscale	
Part de la population vivant dans un ménage à bas revenu, hors prestations sociales en 2005	source fiscale	Revenu par unité de consommation inférieur au premier décile, calculé sur l'ensemble des communes de plus de 10 000 habitants de France métropolitaine
Revenu médian par unité de consommation en 2005	source fiscale	Le revenu médian par unité de consommation (UC) partage les personnes en 2 groupes : - la première partie des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu annuel par UC inférieur à cette valeur - l'autre moitié déclare un revenu annuel par UC supérieur
Densité de l'offre de soins médicaux en 2005	CNAM, RIL2006, source fiscale	Nombre moyen de médecins généralistes dans un rayon de 500 m autour de chaque résidence principale. L'indicateur est arrondi à l'unité, compte tenu de sa précision : 1, 2, 3, etc.
Part des ouvriers et employés dans la population résidente en emploi salarié en 2006	DADS	
Part des bénéficiaires de la CMUC parmi les bénéficiaires de la CNAM 2007	source CNAM	
Indicateur de difficultés sociales des jeunes en 2007	source CNAM	Part des bénéficiaires de la CMUC (Couverture Mutuelle Universelle Complémentaire) parmi les bénéficiaires de la CNAM de 18 à 24 ans.

source : INSEE

Dossier : Politique de la ville

Dossier présentant les caractéristiques de la politique de la ville (définitions, principaux acteurs), les zones d'interventions géographiques et le rappel de quelques dates clés. Il est complété par des fiches synthétiques sur les zonages prioritaires de la politique de la ville, les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), le plan "Espoir banlieues".

> *La politique de la ville*. IAAT Poitou-Charentes, 2009, 4 p.

> *Contrats urbains de cohésion sociale – CUCS*. IAAT Poitou-Charentes 2009, 7p.

> *Les zonages prioritaires de la politique de la ville*. IAAT Poitou-Charentes 2009, 7p

> *Plan « Espoir Banlieues » : une dynamique pour la France*. IAAT Poitou-Charentes 2008, 4p.

Ressources disponibles pour observer la situation des quartiers politique de la ville

Sites Internet à partir desquels il est possible d'obtenir des données infra-communales (ZUS, NQP, CUCS, IRIS, Unité Urbaine, etc.) sous diverses formes (tableau de données, fiches synthétiques, par quartiers, par régions, etc.)

Ces sites mettent notamment à disposition les données correspondant aux indicateurs définis dans le livre vert, accompagnées de leurs définitions, leur sources et leurs limites d'utilisation et d'interprétation.

INSEE : <http://www.insee.fr>

Le Système d'information Géographique du Comité Interministériel des Villes : <http://www.sig.ville.gouv.fr>

Publications-clés en 2009

Délégation interministérielle à la Ville.

Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation. Document pour la concertation. 2009, 70p.

ANDRE Pierre / HAMEL Gérard. Assemblée Nationale / Sénat

Une conception renouvelée de la politique de la ville : d'une logique de zonage à une logique de contractualisation. Rapport fait à la demande de M. François Fillon, premier Ministre sur la révision de la géographie prioritaire et la contractualisation de la politique de la ville. 2009, 83p.

Comité interministériel des Villes.

Observatoire des Zones Urbaines Sensibles. Rapport 2009. 268p.

IAAT Poitou-Charentes

40 avenue du Recteur Pineau – BP 20375

86009 POITIERS Cedex

05.49.36.22.50

contact@iaat.org

<http://www.iaat.org>

Villes au carré

4 Allée du Plessis

37 000 TOURS

02.47.61.11.85

contact@villesaucarre.org

<http://www.villesaucarre.org>